

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 5

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

polytechnique fédérale, et nous avons eu le plaisir de voir un groupe assez nombreux s'arrêter longuement dans les locaux et laboratoires de l'Institut forestier et agronomique, dont le principal leur a fait les honneurs. La Ville et l'Etat de Zurich avaient offert, le jour précédent, un banquet à ces représentants de la République française.

CANTONS.

Vaud. *Extrait du rapport annuel de l'administration forestière des communes du Chenit et de Morges.*

L'année 1921 se présente comme anormale tant sous le rapport du cube exploité que sous celui des prix. La demande de bois de chauffage a été nulle; il n'a pas même été possible de liquider entièrement les stocks accumulés en 1920. Pour cette raison, aucune coupe d'éclaircie importante ne fut exécutée. On se borna à quelques opérations de déboisement sur les pâturages, pour donner suite aux exigences du Service des améliorations pastorales, opérations destinées à fournir essentiellement des rondins d'épicéa pour la boissellerie. Ces rondins avaient toujours trouvé preneurs jusqu'ici à des prix bien au-dessus de ceux du bois à brûler, mais cette année ils subirent également une forte baisse. Le bois de chauffage de sapin, façonné avec les débris et bois de moindre qualité, n'a pas trouvé d'amateurs.

L'on n'a pas diminué sensiblement les coupes des bois de service, vendus sur pied. Il fallait bien tenter la chance d'un côté et assurer aux communes un certain revenu.

La plupart des lots de bois ont pu être vendus mais, à l'exception des bois de menuiserie du Risoud, à des prix inférieurs à ceux d'avant-guerre, soit entre fr. 16 et 22 le m³. Pour le Risoud, la moyenne est restée à fr. 30 pour la vente ordinaire et est remontée même à fr. 34 pour les chablis renversés par la bise de novembre.

Ceci dit, voici les résultats des exploitations :

	Le Chenit	Morges
Stères de résineux, à brûler	548	51
„ de foyard, etc.	64	199
„ de boissellerie	2068	100
Billons de sapin	114 m ³	8 m ³
„ de foyard	—	71 m ³
Plantes sur pied	3535 m ²	540 m ³
Au total	5632 m ³	870 m ³

Les prix moyens ont été les suivants: stère de sapin fr. 7,50 à 8; stère de foyard 12 à 12,15; stère de boissellerie 16,75 à 17,40; billons de sapin 21,60; billons de foyard 28,75; plantes sur pied de fr. 21 à 25 le m³.

Les recettes brutes s'élèvent à fr. 127.200 pour le Chenit (en

1920 fr. 248.444) et à fr. 18.000 pour Morges (1920 fr. 36.900), ce qui fait par ha fr. 67 (131) et fr. 113 (228).

Aux dépenses: fr. 98.500 pour le Chenit (1920 fr. 77.760) et fr. 6815 pour Morges (15.649). Pour le Chenit, le chiffre des dépenses est rendu anormal par l'assistance au chômage qui a absorbé fr. 55.000 pour construction de deux routes forestières par les ouvriers sans travail; fr. 15 000 ont été dépensés pour des constructions de chemin, selon le budget ordinaire.

La possibilité qui est de 2,3 m³ par ha a été légèrement dépassée, pour le Chenit le résultat des exploitations ayant donné 3 m³. Pour Morges il y a eu équilibre, soit 5 m³ à l'ha.

Nous avons commencé la nouvelle année sous des auspices tout aussi défavorables: marasme sur le marché des charpentes, demande un peu meilleure pour le bois de menuiserie, malgré les difficultés persistantes d'exportation; demande nulle pour bois de feu de sapin et faibles besoins en stères de foyard.

L'aménagement de Morges a été révisé en 1921. La possibilité a été portée de 540 à 750 m³. Le calcul d'accroissement accusait 1000 m³. Mais il a fallu tenir compte des cinq divisions ravagées par le cyclone de 1890, où le matériel est en voie de reconstitution: il ne comporte actuellement que 35 à 60 m³ par ha d'arbres inventoriés à partir de 16 cm de diamètre.

A. Py.

Schaffhouse. Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur forestier du 1^{er} arrondissement M. Ed. Hitz, jusqu'ici administrateur forestier communal à Neunkirch. Ce dernier succède à M. le Dr Knuchel, promu professeur à l'Ecole forestière de Zurich.

Fribourg. Quelques extraits du *compte-rendu de la direction des forêts pour 1920: Superficie des forêts cantonales.*

Haute futaie	2364 ha
Pâturages boisés ou en voie de boisement	1026 „
Taillis	500 „
	Total 3890 ha

Des recettes brutes, qui ont comporté fr. 831.564 (en 1919: fr. 974.515), il a été prélevé une somme de fr. 180.000 qui a été versée au Fonds de prévoyance des forêts cantonales. " Ce fonds atteignait, à la fin de 1920, la somme de fr. 1.054.000, non compris les intérêts. Quant à son utilité, à ceux qui jusqu'ici sont restés sceptiques encore, nous leur conseillons de méditer ces réflexions du compte-rendu: „Depuis l'établissement du fonds de prévoyance, par la loi du 19 novembre 1920, l'Etat n'est plus forcé de vendre ses bois à n'importe quel prix pour parfaire la somme fixée au budget annuel, mais il pourra traiter plus commercialement ses forêts, ayant la „réserve forestière“ à sa disposition pour combler le déficit en cas de mévente des bois.“

La superficie des *forêts particulières* a diminué de 52 ha, par suite de vente à des communes. Cette superficie était, à fin 1920, au total,

de 12.420 ha, ce qui équivaut au 38,3 % de l'étendue boisée du canton, les forêts cantonales en constituant le 12,0 % et celles des communes le 49,7 %.

Rapport sur la gestion des forêts communales de Morat en 1921.

Monsieur l'inspecteur forestier *E. Liechi*, gérant de ces forêts, ayant eu l'amabilité de nous adresser une copie du rapport de gestion qu'il a fourni à la municipalité, nous nous faisons un plaisir d'en publier quelques passages. Les forêts de la ville de Morat comptent, dès longtemps, parmi les mieux administrées de notre pays et accusent un rendement fort élevé.

Leur étendue est de 314 ha, dont 31 ha traités en taillis composé.

Exploitations: au total 2172 m³, soit 6,9 m³ à l'ha (1920: 8,75; 1919: 11,28; 1918: 10,38; 1917: 10,16; 1916: 8,21 m³).

Le prix moyen de vente du m³ exploité s'est élevé à fr. 44,84. La diminution vis-à-vis des années précédentes ne s'est pas fait sentir trop fortement. Ce prix moyen fut de:

	1921	1920	1919	1918	1917
par m ³	fr. 44,84	48,30	46,98	43,43	35,16

La diminution de 1920 à 1921 provient non pas tant d'une baisse des prix que d'une diminution dans la proportion des bois de service, en particulier du chêne.

Les frais de façonnage des coupes se sont élevés à fr. 5,68 par m³ (fr. 5,60 en 1920) et, grâce à l'esprit d'épargne qui a prévalu pendant ce dernier exercice, la dépense totale exprimée par m³ exploité est restée la même que pendant l'avant-dernier, soit fr. 9,35 (fr. 9,34 en 1920).

Le *rendement argent* net à l'ha a subi comme partout ailleurs une forte baisse; il n'en reste pas moins encore fort beau. Voici quelles ont été ses variations au cours des dernières années:

	1921	1920	1919	1918	1917
Rendement net	fr. 272	344	428	387	290

A la fin de 1921, le fonds de réserve forestier s'est élevé à fr. 119.200.

Au chapitre de la „protection forestière“; le rapport mentionne que nombreux ont été les dégâts aux cultures par les souris et campagnols. Quantité de hêtres et de pins Weymouth ont souffert des déprédations de ces rongeurs et en ont péri.

DIVERS.

Comptoir Suisse à Lausanne.

Lausanne. — A l'occasion du 3^e Comptoir Suisse qui se tiendra à Lausanne, du 9 au 24 septembre 1922, la Direction générale des C. F. F. a bien voulu accorder aux exposants et aux visiteurs diverses facilités de transports sur ses lignes.